

LA LETTRE DE L'AFPEN

2021-1
Avril

EDITORIAL

Crises....

Déjà un an.

Confinés, déconfinés, reconfinés ... Le monde change.

L'incertitude des lendemains et la raréfaction des liens sociaux pèsent aujourd'hui sur le moral de l'ensemble de la population.

L'homéostasie sociale est perturbée. Les tensions entre familles et institution scolaire se multiplient. Les cas de harcèlement augmentent. Les plaintes foisonnent tant du côté d'une dysrégulation émotionnelle que du côté d'une perte de repères ou de sens.

Les médias se font l'écho de cette santé psychique fragilisée.

Nous, les psychologues, le mesurons bien dans les écoles.

Ne sommes-nous pas au chevet des enfants et des adultes aux prises avec cette pandémie qui, comme toutes les maladies, accentue et révèle les fragilités de toutes sortes ?

Au sein de l'école, et dans toutes ses instances, des cabinets ministériels aux réunions à la DGESCO, dans les académies et dans les circonscriptions, il n'aura jamais été autant question de psychologie : que cela soit pour évoquer la souffrance psychique des en-

fants, le mal être, l'accompagnement des

personnels et des familles, les dispositions pour faire face aux deuils, les facteurs ou processus de résilience possibles qui se mettent en œuvre.

En grec *Krisis* (κρίσις) signifie aussi décision, jugement. Elle est une opportunité de changement. Notre profession ne peut passer à côté de ce rendez-vous.

Il faut saisir cette opportunité d'un focus sur la dimension psychique.

Le rôle de notre association professionnelle est tout autant d'être présente auprès de ses adhérents pour soutenir et nourrir leur professionnalisme que de rendre visible notre profession et notre discipline auprès de nos partenaires et des responsables institutionnels et politiques.

Depuis 1962, l'AFPS puis l'AFPEN est une boussole en ce qui concerne la place de la psychologie à l'école.

Elle reçoit de nombreuses sollicitations pour représenter notre profession. Elle porte depuis toujours de profonds projets qui se débattent et se construisent à partir du vote de ses adhérents lors des assemblées générales.

.../...

Directeur de la publication

Laurent Chazelas

Président de l'AFPEN

@laurentchazelas



Page 1-2 Editorial

Page 3-5 Vie associative nationale

Page 6 Vie associative départementale

Page 7-8 Vie associative internationale

Page 9-12 Relations partenaires

Page 13 Outils et Ressources

Page 14 Colloques et Conférences

Page 15 Idées lecture !

Page 16 Textes officiels et liens utiles

EDITORIAL (suite)

Alors, quand un syndicat, la FSU, dans ses publications, s'en prend récemment à une audition de son président à l'assemblée nationale et à la supposé légèreté de ses postures, c'est en vérité toute l'association qui est salie par cette étonnante véhémence.

Ces propos sont inappropriés et inacceptables mais surtout la logique avancée sonne comme une tromperie.

Notre démarche ? Donner davantage de place à la prise en compte de la dimension psychique. Le premier confinement en a pointé l'absence au sein de notre institution particulièrement dans le premier degré.

Soyons attentifs aux éléments de langage utilisé. L'épouvantail de la médicalisation de la difficulté scolaire est agité par certains dès qu'il est question d'évoquer une organisation de travail avec les autres professionnels dont font partie les médecins. Étonnante représentation.

A ce jour, nos adhérents sollicitent la création d'un axe psychologique. Celui-ci pourrait s'incarner notamment dans la mise en place d'une fonction de psychologue, type conseiller technique, aux différents niveaux institutionnels avec des missions qui sont à définir clairement. En travaillant notamment avec les autres professionnels ressources (médecin, infirmiers, assistants sociaux), nous assisterions très certainement à une meilleure prise en compte de la dimension psychique et non à une augmentation, déjà en cours, de la médicalisation de la difficulté scolaire. N'en déplaise à certains.

Je voudrais terminer par trois informations.

Notre congrès, lieu de rencontres et d'échanges, initialement prévu en septembre prochain, doit être reporté en juin 2022. Cette décision fut difficile à prendre mais afin d'assurer pleinement un congrès de qualité et riche en vraies relations humaines, elle était nécessaire aux vues des conditions sanitaires.

Sur le plan international, nous sommes fiers, à l'AFPEN, de compter en notre sein la future présidente de l'ISPA. Véronique Le Mézec, vice-présidente à l'AFPEN, vient en effet d'être élue *Président Elect*. Elle entrera en fonction en juillet. La France et l'AFPEN auront ainsi une dimension internationale accrue.

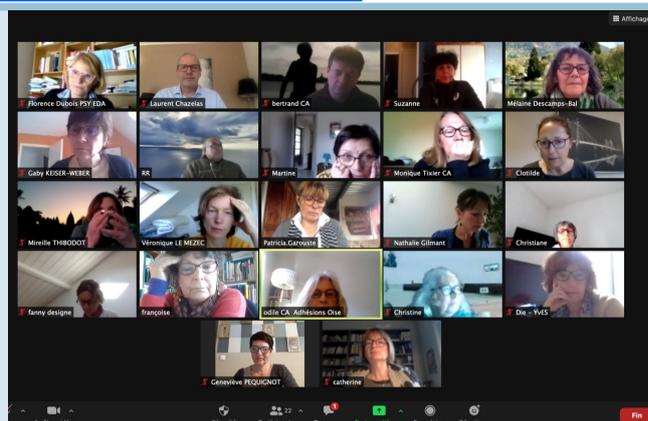
Et puis, au nom de l'ensemble du conseil d'administration, je voudrais exprimer un sincère et vibrant remerciement à Daniel Traroni qui, à sa demande, pour des raisons personnelles, quitte les fonctions de vice-président au sein du bureau national. Depuis de nombreuses années, Daniel a été un vif défenseur de la place des psychologues et de leur apport dans l'institution scolaire grâce à une analyse politique toujours ciselée, présent lors de nombreuses représentations et dans de nombreux combats. Bien que discret et parfois tempétueux, ses réflexions furent souvent décisives.

Continuer à soutenir l'AFPEN, c'est soutenir la place de la psychologie à l'école et des psychologues qui se rencontrent, échangent et réfléchissent. Notre actualité est dense. N'oubliez pas votre adhésion 2021 ! Nous comptons sur vous.

Je vous souhaite une bonne lecture.
Laurent Chazelas, président

VIE ASSOCIATIVE NATIONALE

Conseil d'Administration de l'AFPEN 18 et 19 mars 2021



Compte tenu des conditions sanitaires persistances liées au Covid 19, le CA traditionnel de printemps s'est tenu en distanciel les **18 et 19 mars 2021**. Comme à l'accoutumée, ces moments d'échanges permettent de faire avancer le travail associatif de manière collective par des réunions en plénière et en sous groupes. Plusieurs thématiques ont pu être abordées: des travaux en liens avec des partenaires (ANAE, CEPE, ISPA), avec la gestion directe de l'association (finance, gestion du site, adhésions, motions, questionnaires DD et adhérents...) et concernant l'actualité politique de la profession.

Le compte rendu du CA est à consulter prochainement sur le site www.afpen.fr (espace Adhérent)

Du mouvement au BN :

Daniel TRAMONI, membre du BN de l'AFPEN, a souhaité pour des raisons personnelles quitter le Bureau National et rejoindre le Conseil d'Administration pour finir son mandat. Nous le remercions tous chaleureusement pour son investissement au sein du BN depuis de nombreuses années. De nouvelles élections ont été menées afin de pourvoir le siège vacant. Après décision du CA d'augmenter le nombre de sièges au BN (passant de 9 à 10 membres), deux personnes du CA ont été élues: Bienvenue au BN à **Fanny DESIGNÉ** et **Geneviève PEQUIGNOT** et toutes nos félicitations.



Daniel TRAMONI



Fanny DESIGNÉ



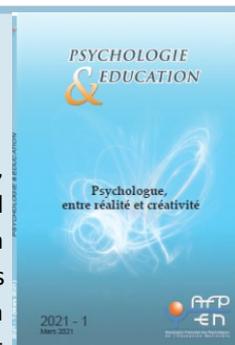
Geneviève PEQUIGNOT

VIE ASSOCIATIVE NATIONALE

Psychologie & Éducation 2021-1

Psychologue, entre réalité et créativité

Nouveau numéro



Quel que soit son lieu d'exercice, le psychologue écoute, observe, soutient, accompagne, analyse, clarifie, conseille, encourage, réfléchit... Il travaille sur le monde interne des personnes qu'il rencontre, mais il est aussi amené à tenir compte des conditions de vie, en s'interrogeant quant à leurs effets sur la vie psychique. Dans ce premier numéro de 2021 de *Psychologie & Éducation*, les articles et les témoignages apportent une ouverture sur ce que le psychologue peut proposer dans sa pratique tout en restant dans son rôle et à sa place. Différents publics du monde de l'éducation sont concernés : enfants d'âge scolaire, adolescents en formation, étudiants et enseignants. Travailler sur le contexte des sujets demande au psychologue d'exercer sa créativité et parfois de sortir du cadre :

Sortir du cadre pour prendre la parole et rendre publique son analyse sur ce qui se passe.

Sortir du cadre de son bureau et s'engager dans une action dans l'institution ou à l'extérieur.

Sortir du cadre pour intervenir dans les espaces laissés vacants entre les lignes écrites de ses missions et la réalité, quand les relais sociaux, culturels ou relationnels font défaut...

Merci à tous les auteur-es pour ces articles qui montrent à quel point le travail des psychologues est important et fondamental, encore davantage en cette période.

Le comité de lecture

comite-lecture@afpen.fr

Bulletin d'abonnement sur : www.afpen.fr

Focus sur le Forum de l'AFPEN: Un lieu de ressources et d'échanges



Le forum de l'AFPEN existe de longue date. Il a toujours été au service de la profession sur un ensemble divers de dimensions de pratiques professionnelles : des questions de déontologie, de relations intra-institutionnelles, de questionnements sur les outils, la fonction, les fonctionnements et quelques fois même les dysfonctionnements.

Depuis la mise en œuvre du concours, l'AFPEN est aussi interpellée par des psychologues qui souhaitent des références, des conseils de lecture et des avis dans l'optique d'intégrer l'Éducation Nationale.

Il est aussi une ressource pour les étudiants qui se questionnent sur la profession, le parcours, la possibilité d'être accueillis en stage auprès d'un collègue...

Les psychologues titulaires nous interrogent également sur les possibilités de s'installer en libéral et sur les démarches à entreprendre au niveau institutionnel.

Mais depuis le confinement les demandes de parents semblent plus nombreuses que jamais. En effet, les parents questionnent le rapport à l'école, les règles de fonctionnement et finalement les « bonnes pratiques » des enseignants ou des psychologues auprès de leur enfant.

Le site de l'AFPEN est dans son ensemble une ressource, le forum lui en donnant une dimension interactive spécifique et une visibilité plus large que celle destinée à la seule profession.

N'hésitez pas à nous questionner, vos interrogations sont relayées auprès d'un « groupe réponse » à votre service, qui se documente en permanence pour vous fournir des réponses étayées.

VIE ASSOCIATIVE NATIONALE



Association Française des Psychologues
de l'Éducation Nationale

Délégués départementaux

Journées associatives des Délégués Départementaux

Le 18 janvier 2021, faisant suite aux interventions des 18 novembre et 16 décembre 2020, a eu lieu le troisième rendez-vous AFPEN avec les Délégués Départementaux, en visioconférence. Il s'agissait ici de rendre compte des échanges de groupes menés le 16 décembre à propos de la Déontologie des psychologues (groupe 1), de la Promotion de la santé, climat scolaire, prévention (groupe 2), de l'Animation d'une délégation (groupe 3) et des Relations intra et extra institutionnelles (groupes 4). Nous remercions tous les délégués présents pour leur implication lors de ces moments de partage.

D'autres rencontres avec les délégués départementaux auront lieu au cours de l'année.

27eme CONGRES AFPEN - TOULON -

Le Congrès de Toulon initialement prévu en septembre 2021 est reporté au **2, 3, 4 juin 2022**. Cette décision difficile à prendre a été nécessaire pour organiser dans de meilleures conditions cet événement, moment fort de notre vie associative. Nous remercions très chaleureusement le **Comité d'organisation du Congrès** pour son investissement.



Association Française des Psychologues
de l'Éducation Nationale

WEBINAIRE AFPEN

Prochain Webinaire AFPEN

Attentive aux questionnements rapportés par les DD, l'AFPEN organise son deuxième webinaire 2021 **en direction des adhérents** sur des questions concernant l'exercice de la profession au regard de la déontologie.

En effet, les changements et la densification de nos pratiques ainsi que la judiciarisation de la société nous conduisent à nous interroger sur les limites de notre territoire professionnel, nos droits et nos devoirs en termes juridiques, éthiques et déontologiques. Des intervenants spécialistes de ces questions seront sollicités pour cette rencontre en **distanciel qui aura lieu en Mai**.

La date sera précisée rapidement et les modalités de connexion seront ultérieurement adressées aux adhérents.

Nous vous attendons nombreux!

VIE ASSOCIATIVE DEPARTEMENTALE

De nouvelles Déléguées dans nos départements!

Bienvenue à nos deux dernières déléguées : Patricia MAIRE-TEBOUL pour la Polynésie française, Carmen JEAN-BAPTISTE pour la Manche, Béatrice LAURETI pour la Savoie, Martine PRETOT pour les Vosges et le territoire de Belfort et Fatima DERBAL pour les Hautes Pyrénées. N'hésitez pas à nous transmettre des informations de vos activités locales que nous publierons dans ces pages.



FOCUS dans les DEPARTEMENTS

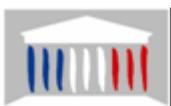
* Un questionnaire pour les délégués départementaux:

Le groupe du Conseil d'Administration AFPEN « Analyse de pratiques » a élaboré un questionnaire en direction des délégués départementaux afin de recenser leurs actions et leurs observations sur différents points (relations avec les partenaires, avec l'institution...). Ce questionnaire permettra de faire un état des lieux du fonctionnement des psyEN EDA sur le terrain, des actions et des liens de l'AFPEN au niveau départemental ou académique. Il permettra également de répertorier d'éventuels besoins pour les délégués. **Ce questionnaire est ouvert jusqu'au 30 avril 2021.** Les résultats et analyses issus de ces travaux seront explicités lors de prochaines réunions des Délégués Départementaux.

* Un second questionnaire pour les adhérents:

Vous avez dû également recevoir dans votre boîte mail un questionnaire AFPEN. Celui-ci, également élaboré par le groupe « analyse de pratiques », a pour objectif de constituer un recueil de données concernant le travail des psychologues de l'éducation nationale. **Ce questionnaire est également ouvert jusqu'au 30 avril 2021.** Nous vous invitons à y répondre afin de nous permettre de collecter des informations qui nous aideront à nous faire une idée concrète des besoins du terrain et de nous aider à mieux répondre aux besoins de tous.

L'analyse sera également diffusée à l'ensemble des adhérents.



VIE ASSOCIATIVE INTERNATIONALE



ISPA – International School Psychology Association



ÉLECTIONS A LA PRESIDENCE DE L'ISPA – LIENS AFPEN ISPA

Véronique LE MEZEC

Une présidence française.

Suite à sa candidature, Véronique Le Mézec a été élue « **président elect** » à l'ISPA en Janvier 2021, avec une prise de fonction en Juillet 2021 lors du congrès annuel de l'ISPA.

Comment fonctionne l'ISPA?

Le « bureau exécutif » de l'ISPA est constitué de 5 membres élus : secrétaire, trésorier, président « elect », président, « past » président. Le mandat de présidence est de 6 ans avec 2 ans dans chacune des positions successives de président « elect », président, « past » président, ce qui permet un tuilage dans la fonction de présidence. Ce « bureau exécutif » est soutenu par un secrétariat salarié, basé à Amsterdam qui s'occupe des adhésions, du site et des envois de messages aux adhérents et aux quinze organisations affiliées. L'AFPEN fait partie du groupe des organisations affiliées à l'ISPA.

Une vingtaine de comités et de groupes thématiques soutiennent le travail associatif. L'ISPA est dotée de douze comités : Associations Affiliées, Comité Exécutif, Communication et publications, Statuts et règlement, Candidatures et élections, Éthique, Adhésions, Recherche, Développement professionnel et pratiques, Bien-être des enfants, Europe, Harcèlement, Réseau international de réponses aux crises, Inclusion, Formateurs de psychologues pour les écoles, etc.

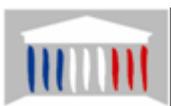
Les membres de l'ISPA représentent une cinquantaine de pays.

Quels liens entre l'AFPEN et L'ISPA ? Flashback

Cette élection est aussi une reconnaissance de la place de l'AFPEN – AFPS, qui est présente depuis la création de l'ISPA en 1984, de la régularité des liens entretenus, du rôle des représentantes et représentants de l'AFPEN, des diverses représentations, en particulier auprès de l'UNESCO et de l'organisation de deux congrès de l'ISPA par l'AFPEN : Orléans en 1984 et Dinan en 2001.

C'est la troisième fois qu'un psychologue praticien est élu, le plus souvent ce sont des professeurs d'universités. **C'est la deuxième présidence française, la première ayant été occupée par Jean-Claude Guillemard en 1987.**

Cette élection soutiendra les apports de l'AFPEN et ses objectifs associatifs sur le plan international et de développer des échanges avec les psychologues des différents systèmes éducatifs et au-delà permettre d'enrichir nos réflexions et nos pratiques de façon plus large.



VIE ASSOCIATIVE INTERNATIONALE

CONGRES DE L'ISPA 2021

Le congrès 2021 « Working with schools & families to strengthen children - Travailler avec les écoles et les familles pour soutenir les enfants. »

Prévu initialement à Chypre du 14 au 17 juillet 2020, il a été reporté du **13 au 16 Juillet 2021**. Il aura lieu sous forme mixte en présence et à distance. L'AFPEN participera aux travaux associatifs et scientifiques. Elle présentera un poster et participera à un atelier et à une table ronde. Les représentants de l'AFPEN participeront aux différentes commissions (Emotional learning, Ethics, Childrens rights , Europe, Crisis intervention, ESPCT, etc.), à l'assemblée générale , à la réunion des organisations de psychologues et aux conférences.

REPRESENTATION DE L'AFPEN POUR L'ISPA A L'UNESCO

CONSULTATION DE L'ISPA représentée par l'AFPEN à propos de l'éducation au développement durable.

Odile Vetter et Mélaïne Descamps-Bal ont ainsi pu apporter le point de vue des psychologues des système éducatifs.

Une brève Déclaration de Berlin sur l'éducation au développement durable (EDD) sera l'un des résultats de la Conférence mondiale de l'UNESCO sur l'éducation au développement durable, 17-19 mai 2021, en ligne, organisée par l'UNESCO et accueillie par le gouvernement allemand. Le groupe de rédaction, composé de 6 représentants des groupes électoraux régionaux de l'UNESCO, d'un représentant de l'Allemagne comme pays hôte, d'un représentant du Japon comme l'hôte précédent et du secrétariat a préparé un premier projet.

Ce premier projet de texte est actuellement soumis à une consultation. L'ISPA a été consultée ainsi que les autres ONG. Au travers d'une dizaine de chapitres, ce document présentait l'éducation comme un puissant vecteur de changement positif au développement durable, ce qu'ont soutenu O. Vetter et M. Descamps Bal.

L'UNESCO se mobilise contre le harcèlement en milieu scolaire.

Plusieurs réunions virtuelles et conférences sur ce thème sont ainsi organisées.

- Celle du 23 Mars 2021 portait sur l' « approche éducative globale pour prévenir le harcèlement à l'école ». La prochaine sera le 4 mai : « Revisiter la définition du harcèlement en milieu scolaire ».

- Le lien pour réécouter la conférence ; « approche éducative globale pour prévenir le harcèlement à l'école » est : https://www.youtube.com/watch?v=CR_dq0ld06A

RELATIONS PARTENAIRES

Activités du G10

> Travaux à propos d'une représentation institutionnelle des PsyEN:

Le G10 a été actif durant ces derniers mois, avec en particulier des échanges autour d'une représentation optimisée des psychologues de l'éducation nationale. En effet, il apparaît de plus en plus prégnant de proposer une organisation structurelle des psychologues EN au sein de l'institution, à l'heure où, dans la continuité du rapport 58-2 de la cour des comptes concernant les médecins et personnels de santé scolaire, les psychologues de l'éducation nationale semblent de plus en plus inclus dans un éventuel service de santé. Des sous groupes de travail ont été mis en place au sein du G10 afin de faire avancer les réflexions et de construire une proposition commune.

> Communiqué de presse:

Suite à la présentation d'un projet de loi par le groupe TAMARELLE au Sénat visant à restructurer le service de santé de l'éducation nationale, deux articles ont été modifiés et validés, incluant les psyen dans un service de santé scolaire. Le G10 a travaillé sur l'élaboration d'un Communiqué de presse mettant en garde contre la médicalisation du rôle des psyEN.

Retrouvez le communiqué de presse sur notre site.

> Retour sur la rencontre avec les centres de formations.

Le **mercredi 27 Janvier 2021** a eu lieu, en distanciel, une rencontre entre les représentants du G10 et les centres de formations des psychologues de l'éducation nationale autour de différentes thématiques: discussion autour de l'actualité, effets de la crise sanitaire sur l'organisation de la formation des psyEN et les problématiques de terrains que rencontrent les stagiaires, question de l'engagement, organisation du concours. Les directeurs des centres présents ont renouvelé leur enthousiasme à l'égard de cet espace d'échange proposé par le G10.

Représentants AFPEN : Laurent Chazelas, Fanny Designe, Véronique Le Mézec

A savoir

Forum des RASED

Le dixième forum des Rased est programmé pour le **samedi 4 décembre 2021** à la Bourse du travail (métro République à Paris).

Les trois associations RASED (AFPEN, FNAME et FNAREN) travaillent actuellement sur l'argumentaire et la programmation.

RELATIONS PARTENAIRES



- COGRADE -



Claire Hédon, Défenseure des droits, a informé le Cofrade et donc

l'AFPEN en tant qu'association membre, de la création d'une plateforme nationale de lutte contre les discriminations, annoncé en décembre par le Président de la République. Elle tenait ainsi à associer les associations agissant dans la lutte contre les discriminations et accompagnant les victimes de violences. La réussite de cette plateforme reposera sur la possibilité de s'en saisir facilement, ce qui suppose, qu'elle soit bien identifiée et bénéficie d'une grande visibilité.

Voici donc les liens pour accéder à cette plateforme:

Pour contacter la Défenseure des droits :

* TÉLÉPHONE : APPELEZ LE DÉFENSEUR DES DROITS [39 28](tel:3928)

Du lundi au vendredi de 9h à 18h - Prix d'un appel local

* [TCHAT AVEC LE DÉFENSEUR DES DROITS](#)

Du lundi au vendredi de 9h à 18h

* [SOURDS OU MALENTENDANTS: CONTACTEZ LE DÉFENSEUR DES DROITS](#)

Du lundi au vendredi de 9h à 18h

Plus d'informations : <https://www.antidiscriminations.fr/>

Odile Vetter, représentante AFPEN auprès du COGRADE

L'école maternelle
que nous voulons



Collectif Forum de la maternelle

Le **Forum de la maternelle** est organisé à l'initiative d'associations partenaires de l'école : l'Afep, les Ceméa, le CRAP-*Cahiers pédagogiques*, le Collectif Éducation 94, le collectif indépendant Atsem de France, le FCPE, le GFEN, et l'ICEM et d'organisations syndicales : le SE-UNSA, l'UNSA territoriaux, le SGEN-CFDT, l'Interco-CFDT, le SNUipp et le SNUterr.

L'AFPEN intègre ce collectif. Représenté par Laurent Chazelas, elle a participé à une réunion par visioconférence, le 15 mars dernier. Le Collectif Maternelle, suite à la publication de sa tribune « Défendons la maternelle » en février, décide de faire une demande de relance d'audience auprès du Ministère de l'Éducation nationale afin d'argumenter contre une refonte des programmes.

https://www.liberation.fr/idees-et-debats/tribunes/defendons-la-maternelle-20210209_L0MURXEXEZGMVHAVELKDHLOP2M/

RELATIONS PARTENAIRES



*Construire Ensemble
La
Politique de l'Enfance*

CEPE – Construire Ensemble une Politique de l'Enfance

Compte-Rendu Assemblée Générale 5 décembre 2020 – réunion distancielle en visio.

Initialement prévue en présentiel en mars 2020 à Paris, cette assemblée Générale a pu se tenir fin décembre 2020 en distanciel réunissant en trentaine de participants, tous membres du collectif Construire Ensemble une Politique pour l'Enfance - <http://cep-enfance.blogspot.com/>

CEPE : Constatant depuis de longues années l'absence d'une politique nationale globale pour l'enfance (jusqu'à 18 ans), 88 organisations avaient répondu à l'initiative du Collectif « Pas de 0 de conduite pour les enfants de moins 3 ans ». Elles se sont rassemblées au sein du Collectif national CEPE (Construire Ensemble la Politique de l'Enfance). Ce dernier a lancé le 28 janvier 2014 un appel en faveur d'une véritable politique de la petite enfance, de l'enfance et de la jeunesse co-construite avec l'ensemble des acteurs concernés. Les organisations partenaires en ont appelé à la création d'un dispositif combinant deux instances, un Conseil National de l'Enfance et une Instance Interministérielle à l'Enfance. Cet appel a entre autre débouché sur la création par décret le 16 décembre 2016 « Haut Conseil de la famille, de l'enfance et de l'âge (*HCFEA Vice-présidente du Haut Conseil : Sylviane GIAMPINO*), qui a pour missions d'animer le débat public et d'apporter aux pouvoirs publics une expertise prospective et transversale sur les questions liées à la famille et à l'enfance, à l'avancée en âge, à l'adaptation de la société au vieillissement et à la bientraitance, dans une approche intergénérationnelle.

Cette AG a été ouverte par Pierre SUESSER :

15 ans après où en est-on ? il est attendu de cette AG, de faire un point dans tous les secteurs, que chaque participant évoque les difficultés rencontrées et actions menées. Il s'agit aussi et surtout de poser des perspectives : et maintenant comment on continue ?

RELATIONS PARTENAIRES

CEPE – Construire Ensemble une Politique de l'Enfance (suite)

En préambule il a été rappelé les dernières actions du CEPE :

* Adresse en novembre 2019 au président de la République d'une demande de 6 mesures d'urgences, dont le maître mot reste une approche humanisante et prévenante de l'enfance se dégageant d'une approche mécaniste. *Détails des 6 mesures d'urgence et [CR sur le Blogspot](#).*

* Une délégation du CEP-Enfance de quatre personnes a été reçue le 18 décembre 2019 au Ministère de la Santé et des Solidarités à l'invitation du cabinet d'Adrien Taquet par M. Maxime Boidin : l'audience faisait suite à la demande du CEP-Enfance et de l'adresse faite au Président de la République remise à Monsieur Taquet lors des 30 ans de la CIDE à l'UNESCO le 20 novembre 2019. À la remarque de la délégation sur le nécessaire travail de transversalité des points abordés, et d'une approche globale de la prise en compte des besoins de tous les enfants dans les politiques publiques, Maxime Boidin indique que la stratégie gouvernementale adoptée nécessite que chaque dossier soit porté auprès du Premier ministre pour arbitrage par seulement deux ministères. Il y a donc des compromis à faire avec les autres ministères. Nous rappelons que c'est l'une des raisons principales qui nous fait **appeler de nos vœux un ministère de l'Enfance qui serait directement placé sous l'autorité du premier ministre**. En fin d'audience, les représentants du CEP-Enfance rappellent la nécessité pour tous, d'espaces de réflexions et d'élaborations et notre conviction de construire les politiques avec les personnes concernées et non avec des dispositifs et protocoles descendants. *[CR sur le Blogspot](#)*

In fine, ces dernières actions ont eu peu d'écho au niveau de la presse et n'ont pas suscité autant de débats que souhaités.

Cette introduction a permis à chacun de rebondir dans son champ professionnel.

L'AFPEN a en l'occurrence présenté sa participation aux actions concernant l'approche tendue dans la mise en place des PCO -TND autisme 0-6 ans en Nouvelle Aquitaine, ainsi que sa participation au projet de circulaire PCO-TND 7-12 ans.

En conclusion : Le CEPE rappelle qu'il soutient et demande un vrai « ministère de l'enfance » en substitution des actuelles actions interministérielles, qui demandent des accords des ministères de tutelle pas simples et des moyens à investir.

Constatant le peu de portée et de suite à cette demande de 6 mesures d'urgence, il faut agir et sortir du cumul d'alertes... au-delà des discours, des faits et des actes !

Différentes actions sont évoquées : actions communes : 1 an après où en est-on ?

- chaque association se saisit de ses propres points d'observation et d'analyse : quels points principaux à mettre en avant pour votre secteur et qui fasse lien avec la politique générale pour l'enfance ?
- constituer un document collectif ensemble, un écrit qui se concentre sur les textes pour en dégager les incongruences, la duplicité entre discours et mesures effectivement prises.
- d'ici 1 an lancer une marche nationale « Vers les États Généreux de l'Enfance », manifestation convergente, précédée la veille d'une projection d'un film... et pourquoi pas une vidéo à diffuser via les réseaux sociaux pour aller auprès des acteurs de terrain.

Pour l'AFPEN, Gaby Keiser-Weber

Outils et Ressources



SFAP

Société Française d'Accompagnement
et de Soins Palliatifs



LA FIN DE VIE, LA MORT, LE DEUIL : SI ON EN PARLAIT AUX JEUNES ? La SFAP met à disposition des outils et ressources pour aborder ces sujets douloureux, à l'école et en famille

Un portail pour parler de la fin de vie, de la mort et du deuil aux enfants et adolescents et accompagner les situations auxquelles ils peuvent être confrontés.

Présentation : [communiqué de presse et présentation complète du dossier](#)

Comment accompagner un enfant qui se retrouve orphelin ou dont un parent est en fin de vie ? Comment aborder la perte d'un camarade avec les autres élèves ? Avec quels mots et sur quelles ressources s'appuyer lorsqu'un adulte du corps éducatif met fin à ses jours ? Comment soutenir un jeune aidant qui s'occupe au quotidien d'un de ses parents malade ou handicapé ? C'est avec la volonté d'initier une pédagogie de la finitude au sein du milieu scolaire que le groupe de travail « Jeunes Générations » de la SFAP, Société Française d'Accompagnement et de Soins Palliatifs, a développé un portail regroupant des outils et supports à destination des adultes, qu'ils soient professionnels de l'éducation, personnels de santé et d'action sociale ou parents : <https://lavielamortonenparle.fr/>

L'école est le lieu où l'enfant aime se retrouver, il est souvent **pôle d'ancrage**. C'est aussi un endroit où il peut trouver une forme d'accompagnement tacite, d'expressions de bienveillance. Délivrer la parole, favoriser un climat de confiance et d'écoute, démystifier les sujets de la fin de vie et de la mort, prévenir les risques psycho-sociaux et pathologiques des deuils individuels et collectifs...

Ce portail met à disposition des adultes des outils et ressources pour pouvoir **accueillir la parole des élèves**. Il ne fournit pas de réponses « clé en main » mais ambitionne de **donner des repères pour comprendre et des pistes pour accompagner**.

Comment ne pas accueillir ce projet de travail amorcé il y a deux ans, alors même que la crise sanitaire nous a confronté de plein fouet à toutes ces questions fondamentales de la vie et de la mort ?

L'AFPEN soutient cette initiative et fait partie des premiers signataires de la tribune publiée dans le journal du monde du 8 février.

Correspondant AFPEN : Gaby Keiser-Weber

colloques et conférences



XXVIIe Congrès de la SFAP Du 26-mai-2021 au 28-mai-2021

Congrès organisé par la Société française d'accompagnement et de soins palliatifs (SFAP).

Ce congrès national est l'occasion d'aborder ensemble tous les thèmes en lien avec les soins palliatifs et l'accompagnement de la fin de vie, quels que soient votre métier et votre statut. Tabous, transgressions, pas de côté, incertitudes, limites, interdits. Tabou du corps, tabou de la sexualité, tabou de la spiritualité, tabou du mourir et de la mort, tabou de l'autonomie, tabou de l'Autre et de sa différence, tabou numérique et des nouvelles technologies, tabou des contraintes financières et de la « borne haute », tabou des inégalités sociales. Comment, malgré tout, être en phase avec nos valeurs et toujours placer la personne au cœur des décisions ? Comment accompagner en relation sans risquer d'être conduit là où nous ne voulons pas ? Comment ne pas nous interroger sur ce que nous sommes dans une société qui change et dont les paradigmes évoluent ? Comment ne pas réfléchir ensemble sur ce qui fait sens pour nous ? Comment conjuguer démarche éthique et rentabilité ? Comment progresser dans la prise en compte des symptômes induits par la maladie ? Quelle est la place de l'innovation dans la prise en soins et quelle articulation avec l'éthique de l'accompagnement ? Comment nous situer face à ces défis ?

Lieu : Grand Palais Lille (59 Nord) - France

Renseignements : Site : <http://congres.sfap.org/>

Ne me raconte pas d'histoires ! Les enfants placés ont-ils une histoire ?

Du 27-mai-2021 au 28-mai-2021

Colloque organisé

par l'Atelier de recherche sur l'Avenir de l'Accueil familial (2AF)



« Travailler l'histoire de l'enfant » est devenu une formule incantatoire en protection de l'enfance. Projet personnalisé pour l'enfant, l'ouverture des dossiers judiciaires aux familles, l'accès pour le jeune lui-même à son dossier administratif, mais aussi l'album photo, les carnets de vie, l'anamnèse de son parcours... Ainsi, tout serait établi pour que les choses soient claires, dites, montrées. Une exigence de « transparence » qui implique que les professionnels « reprennent avec », et qu'ils « rapportent à » l'enfant. Comment s'y reconnaître ? Les professionnels peuvent-ils être à l'écoute de l'enfant, et lui transmettre les informations qu'ils ont recueillies pour l'aider à construire son propre récit ? S'agit-il de dire « son » histoire à l'enfant ou de lui permettre de se fabriquer une version, sa version qui évoluera avec le temps ? Dans ce colloque, nous interrogerons ce qui permet à l'enfant placé, au-delà de ce que les adultes lui racontent, de mettre en récit les éléments de sa vie telle qu'il la traverse, telle qu'il la ressent, telle qu'il la rêve. Nous questionnerons les moyens imaginés par les adultes – éducateurs, assistants familiaux, psychologues, parents – pour ouvrir la possibilité de soutenir l'enfant dans l'élaboration de son propre récit de vie.

Lieu : CISP Paris(75)

Renseignements : Courriel : atelier2af@orange.fr

Site : www.atelier2af.fr

Idées lecture !

Voici quelques ouvrages d'horizons divers. Vous avez un coup de cœur pour un livre à recommander aux collègues ? N'hésitez pas, nos colonnes vous sont ouvertes.



« La fabrique du crétin digital »

Auteur: Michel Desmurget
Edition: Seuil

Les écrans récréatifs sont devenus omniprésents. Chez l'enfant, dès l'âge de 2 ans, le cumul d'heures quotidiennes représente sur une année à peu près le volume horaire d'une année d'école maternelle, pour atteindre 2,5 années chez un lycéen.

M. Desmurget, docteur en neurosciences et chercheur à l'INSERM nous propose un réquisitoire sans appel possible contre ces écrans. Il s'appuie sur un nombre considérable d'études scientifiques menées en France et aux États-Unis, ainsi que sur les constats de l'OMS, les rapports PISA. Il dénonce certaines recommandations du CSA. À qui profite le crime ?

Alors que les professionnels de l'enfance s'inquiètent, il existe toujours un article de presse qui présente les « digital natives » comme de nouveaux génies capable de faire plus et mieux que la génération précédente grâce à de nouvelles aptitudes. Pour l'auteur, les quelques études boiteuses qui démentent celles rigoureusement établies sont toujours les plus médiatisées. Les lobbyistes, et adeptes de la numérisation du système scolaire s'en emparent...

Suzanne LAVARENNE

« Guérir des blessures d'attachement »

Apprendre à construire des liens apaisés

Auteur: Gwénaelle Persiaux
Edition: Eyrolles

Pour devenir un adulte confiant en lui, en l'autre et dans le monde, l'enfant a besoin, dès les premiers mois de sa vie, de développer des liens d'attachement stables avec ses parents. Quand ce processus d'attachement a fait défaut – négligence, rejet, séparation –, mais parfois aussi lorsque la protection parentale a trop pesé sur l'enfant, celui-ci construit en grandissant des liens insécures avec celles et ceux qui comptent le plus pour lui, et plus tard reproduit cette insécurité à travers ses liens d'adulte, avec ses amis, son conjoint, ses enfants. Cela se traduit par de la dépendance affective anxieuse, de l'évitement émotionnel ou bien encore par un mix des deux. Théorisés par John Bowlby, les principes de l'attachement sont fondamentaux pour comprendre son propre fonctionnement relationnel et pourquoi nous en souffrons. Cet ouvrage propose d'identifier notre type d'attachement (sécure, anxieux, évitant ou désorganisé) et celui des personnes de notre entourage. Comprendre comment nous fonctionnons, quel que soit notre type d'attachement, conduit à une meilleure acceptation de soi, à davantage de sécurité intérieure et à d'autres possibles affectifs.

Paru en février 2021



Textes officiels et liens utiles

> **Une enquête a été lancée par la DEPP** auprès d'une cohorte de près de 35 000 enfants de maternelle (panel 2021). De nombreuses organisations du monde de l'éducation et de l'enfance ont souhaité réagir pour dénoncer ce qui pourrait faire l'objet d' "une anthropométrie performative et comportementale", tribune cosignée par Laurent Chazelas, président de l'AFPEN

Lien de la tribune: [ici](#)

lien de l'enquête : <https://www.education.gouv.fr/le-panel-d-eleves-2021-308572>

> création d'un conseil scientifique au sein de l'Education nationale

Plus d'infos sur le lien suivant: <https://www.education.gouv.fr/bo/21/Hebdo11/MENG2106035A.htm>

> France Inter - ""Dans l'Éducation nationale, il y a des choses dont on ne parle pas" : paroles d'enseignants face à l'inceste" sur :

<https://www.franceinter.fr/societe/dans-l-education-nationale-il-y-a-des-choses-dont-on-ne-parle-pas-paroles-d-enseignants-face-a-l-inceste>

Adhésions 2021 !!

Comment adhérer?

Soit en ligne avec le paiement échelonné : [Cliquer ICI](#)

Soit en téléchargeant une fiche d'adhésion : [Cliquer ICI](#)

Soit plus traditionnellement auprès de votre délégué départemental. Pour connaître les coordonnées de votre DD, renseignez-vous auprès d'Odile VETTER : odile.vetter@orange.fr

Comité de publication

Laurent Chazelas, directeur de la Publication

Karim Boudjemaa, Christine Desaubry, Fanny Designe, Méline Descamps,

Florence Dubois, Patricia Garouste,

Françoise Ichard, Monique Poblete, Daniel Tramoni, Odile Vetter.

Synthèse et mise en page : Fanny Designe

Envoi aux adhérents : Richard Redondo